



N° 92F0193GIF au catalogue

**Fichier des codes postaux par
circonscriptions électorales fédérales
(FCPCÉF) (Ordonnance de représentation
(produits de la géographie : produits
des attributs d'information), guide
de référence**



STATISTIQUE CANADA
GEO
STATISTICS CANADA

Juillet 2004



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

| | |
|--|-----------------------------|
| Service national de renseignements | 1 800 263-1136 |
| Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1 800 363-7629 |
| Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt | 1 800 700-1033 |
| Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt | 1 800 889-9734 |
| Renseignements par courriel | infostats@statcan.ca |
| Site Web | www.statcan.ca |

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 92F0193GIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada

Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) (Ordonnance de représentation (produits de la géographie : produits des attributs d'information), guide de référence

Juillet 2004

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Janvier 2005

N° 92F0193GIF au catalogue

ISSN : 1710-2715

Périodicité : semestriel

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 92F0193GIE)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Quoi de neuf?

- La date de référence des codes postaux pour cette mise à jour est juillet 2004. Cette date étant la même que celle pour le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP). Ces codes postaux sont liés aux nouvelles circonscriptions électorales fédérales selon l'Ordonnance de représentation de 2003.
- Les noms de 38 circonscriptions électorales fédérales ont été changés pour tenir compte de la nouvelle loi du 1^{er} septembre 2004. Ces changements apparaissent dans le fichier des noms des circonscriptions électorales fédérales – Ordonnance de présentation de 2003 (FED03.dat).

Table des matières

| | |
|--|----|
| Quoi de neuf?..... | iv |
| 1 À propos du guide | 6 |
| 2 Aperçu..... | 7 |
| 3 Comment utiliser ce produit | 8 |
| 4 Qualité des données..... | 9 |
| 4.1 Les caractéristiques des codes postaux..... | 9 |
| 4.2 Historique..... | 10 |
| 4.2.1 Documents de référence..... | 10 |
| 4.2.2 Méthode de dérivation | 10 |
| 4.3 Précision des attributs..... | 10 |
| 4.4 Cohérence logique..... | 11 |
| 4.5 Uniformité avec d'autres produits..... | 11 |
| 4.6 Intégralité | 11 |
| 5 Spécifications techniques | 13 |
| 5.1 Spécifications des fichiers..... | 13 |
| 5.2 Clichés d'enregistrement et description des données | 13 |
| Annexe A Codes postaux par circonscription électorale fédérale | 14 |
| Annexe B Convention des noms utilisés pour les fichiers de données | 21 |
| Annexe C Références | 22 |
| Annexe D Produits et services de la Géographie | 24 |
| Annexe E Entente de licence d'utilisation finale | 31 |

1 À propos du guide

Le présent guide est conçu à l'intention des utilisateurs du Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF). Il comprend un aperçu du fichier et de l'usage auquel il est destiné, une description de la méthodologie générale utilisée dans l'élaboration du fichier, de la qualité des données et des limitations du contenu du fichier. Un cliché d'enregistrement des champs du fichier et un glossaire des termes utilisés dans le présent document sont également inclus.

Ce guide s'inspire des données les plus complètes disponibles au moment de la publication. Toutefois, il n'offre aucune garantie à l'égard des données, advenant le cas où les observations de l'utilisateur divergent des caractéristiques décrites. Tous les efforts possibles ont été déployés pour contrôler soigneusement le produit. Néanmoins, rien ne garantit l'exactitude intégrale des données.

2 Aperçu

Le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF) est un fichier numérique qui permet de coupler les codes postaux à six caractères avec les circonscriptions électorales fédérales du Canada. La version actuelle du FCPCÉF relie 769 225 enregistrements des codes postaux actifs, valides en juillet 2004, aux 308 circonscriptions électorales fédérales.

Selon Élections Canada, une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Les limites légales et les descriptions des CÉF sont du ressort du Directeur général des élections et sont généralement révisées tous les dix ans d'après les résultats du recensement décennal. Selon l'Ordonnance de représentation de 2003, dernière révision des limites des circonscriptions électorales fédérales, il y a 308 CÉF au Canada. Les CÉF se basent sur les données de population du recensement 2001.

Dates de référence

La date de référence pour les codes postaux inclus dans le FCPCÉF est juillet 2004. La date est la même que celle retenue pour les codes postaux compris dans le FCCP distribué en janvier 2005.

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le recensement de 2001, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2001.

3 Comment utiliser ce produit

Le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale a été conçu comme un outil qui peut être utilisé avec les dossiers administratifs qui renferment les codes postaux. En se servant du code postal pour établir des liens, on peut structurer et/ou totaliser les données des dossiers administratifs selon les circonscriptions électorales fédérales.

Grâce à cet outil, les ministères du gouvernement fédéral pourront répondre plus rapidement et plus facilement aux demandes des députés pour de l'information au sujet de leur circonscription. Ainsi, par exemple, on pourrait établir un sommaire du nombre et de la valeur des contrats adjugés dans une circonscription donnée. Il serait également possible de déterminer dans quelles circonscriptions résident les signataires d'une pétition de sorte qu'on puisse en informer les députés concernés.

Inversement, on peut déterminer les codes postaux pour une circonscription électorale fédérale donnée aux fins des envois postaux généraux aux électeurs. Il faut prendre note toutefois que certains codes postaux chevauchent une ou plusieurs limites de circonscription électorale fédérale. Avant de se servir de ce fichier, les utilisateurs devraient se familiariser avec l'information donnée dans la *section 4 Qualité des données*, à la page 4.

4 Qualité des données

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données spatiales conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

4.1 Les caractéristiques des codes postaux

Avant d'utiliser le FCPCÉF avec des dossiers administratifs renfermant des codes postaux, les utilisateurs doivent connaître certaines des caractéristiques des codes postaux qui peuvent avoir une incidence sur leur couplage avec les circonscriptions électorales fédérales dans le FCPCÉF.

Les zones de livraison postale ne respectent pas les limites des CÉF

Une zone de livraison postale (correspondant au code postal à six caractères) peut chevaucher une ou plusieurs limites de circonscription électorale fédérale ce qui signifie que dans le FCPCÉF, le même code postal peut être couplé à deux circonscriptions électorales fédérales (adjacentes) ou plus. C'est le cas pour la plupart des CÉF, tant dans les régions urbaines que dans les régions rurales. Pour plus de détails, se reporter à la *section 4.4 Cohérence logique*, à la page 6 du présent guide.

Les codes postaux peuvent correspondre à des boîtes postales dans une succursale postale qui n'est pas située nécessairement dans la même CÉF que le client qui utilise la boîte postale

Le couplage du code postal avec la circonscription électorale fédérale est fondé sur l'adresse postale et c'est donc la circonscription électorale fédérale où est située le bureau de poste qui est liée au code postal plutôt que celle de la destination finale du courrier (c'est-à-dire la résidence, l'entreprise ou le commerce du locataire de la boîte postale) qui peut être située dans une autre circonscription électorale fédérale.

La SCP retire régulièrement des codes postaux et peut également réactiver des codes postaux qui avaient été retirés

Les utilisateurs du FCPCÉF doivent prendre note que le fichier ne contient que les codes postaux qui étaient en vigueur en juillet 2004.

Si les adresses du dossier administratif de l'utilisateur ne sont pas mises à jour selon les codes postaux valides de juillet 2004, certaines adresses ne pourront être appariées avec des enregistrements du FCPCÉF parce que certains des codes postaux contenus dans le fichier de l'utilisateur peuvent avoir été retirés ou encore réactivés après leur retrait et attribués par SCP à d'autres tranches d'adresses hors de la circonscription électorale fédérale qu'ils desservait auparavant.

Statistique Canada fait une vérification à rebours des dates de création et de retrait des codes postaux dans le FCCP. Les utilisateurs peuvent communiquer avec le centre régional de consultation le plus près pour obtenir des renseignements détaillés sur le FCCP présentés dans le

Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) – Guide de référence. Une version mise à jour du fichier, incluant les codes postaux de juillet 2004, a été diffusée janvier 2005.

Enregistrements dupliqués

Lorsque la frontière d'un CÉF 1996 ou que la frontière d'un CÉF 2003 sépare un côté d'îlot, un îlot ou une aire de diffusion, un enregistrement dupliqué d'un code postal est créé.

4.2 Historique

L'historique comprend une description des documents de référence à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes utilisées, y compris la date des documents de référence et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive du fichier numérique.

4.2.1 Documents de référence

Deux produits de la Division de la géographie à Statistique Canada ont servi à la production du Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale :

- Le FCPCÉF de janvier 2005, qui permet de relier les codes postaux (tirés du fichier principal des adresses et des codes postaux, mis à jour selon les codes postaux en vigueur en juillet 2004, fourni par la SCP à toutes les unités géographiques du recensement de 2001, notamment les codes des provinces et les codes des circonscriptions électorales fédérales, selon l'ordonnance de représentation de 1996 et 2003. Il fournit aussi les coordonnées des points géographiques représentant les codes postaux. Le FCCP renferme plus de 1,9 millions d'enregistrements de codes postaux reliés aux unités géographiques utilisées au recensement de 2001. La date de référence de ces unités géographiques est le 1^{er} janvier 2001, sauf pour les circonscriptions électorales fédérales – l'Ordonnance de représentation de 2003.
- Le Fichier des noms de circonscriptions électorales fédérales (FED03.dat), lequel contient le nom officiel de chacune des circonscriptions électorales fédérales – l'Ordonnance de représentation de 2003 ainsi que leur code d'identification.

4.2.2 Méthode de dérivation

Pour élaborer le FCPCÉF, on a apparié les codes postaux actifs inclus dans le FCPCÉF de janvier 2005 contenant les codes postaux de juillet 2004 à la liste de codes et de noms des circonscriptions électorales fédérales – Ordonnance de représentation de 2003, en se servant comme variables d'appariement les îlots et aires de diffusion géographique.

Le FCPCÉF obtenu renferme 796 225 enregistrements, dont 783 781 sont liés à une circonscription électorale fédérale unique. Au total, 5 896 codes postaux actifs (12 444 enregistrements) sont liés à plus d'une circonscription électorale fédérale (la *section 4.4 Cohérence logique*, à la page 6, donne des renseignements plus détaillés à ce sujet). Le nombre d'enregistrements de codes postaux par circonscription électorale fédérale est donné à l'*Annexe A Codes postaux par circonscription électorale fédérale*, à la page 9.

4.3 Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la qualité des données n'ayant pas trait à la position reliées à chaque code postal.

La précision des attributs de ce FCPCÉF dépend de la précision du FCPCÉF utilisé et de la table liant les îlots et les CÉF.

4.4 Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure de données spatiales numériques.

Le FCPCÉF contient 796 225 enregistrements des codes postaux actifs dont 783 781 codes postaux actifs sont couplés à une seule CÉF et 5 896 sont couplés à plus d'une circonscription électorale fédérale. Le tableau ci-après indique le nombre de ces enregistrements.

| CÉFs | Codes postaux actifs | Enregistrements |
|-------|----------------------|-----------------|
| 1 | 783 781 | 783 781 |
| 2 | 5 356 | 10 712 |
| 3 | 443 | 1 329 |
| 4 | 84 | 336 |
| 5 | 11 | 55 |
| 6 | 2 | 12 |
| Total | 5 896 | 12 444 |

4.5 Uniformité avec d'autres produits

Les données présentées dans le FCPCÉF sont cohérentes avec l'ensemble des produits géographiques reliés au recensement de 2001, sauf le Fichier de limites des régions de tri d'acheminement censitaires (N° 92F0170XCF au catalogue), qui représente seulement les codes postaux inscrits par les ménages au recensement de 2001 et valides en date de mai 2001.

4.6 Intégralité

L'intégralité indique dans quelle mesure les traits géographiques, leurs attributs et leurs relations sont présents ou non. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Dans le contexte du FCPCÉF, l'intégralité correspond à la mesure selon laquelle tous les codes postaux valides sont intégrés. Tous les codes postaux valides, en date de juillet 2004 selon la Société canadienne des postes (SCP), sont appariés aux unités géographiques du recensement.

Le fichier des noms de circonscriptions électorales fédérales contient 308 enregistrements, un pour chacune des circonscriptions électorales fédérales – Ordonnance de représentation de 2003.

Les fichiers de données sont nommés à partir d'une convention des noms décrite à l'Annexe B *Convention des noms utilisés pour les fichiers de données*, à la page 16 et comprennent le nombre d'enregistrements de codes postaux valides :

Les noms des fichiers de données

| Nom de fichier | Région | Enregistrements |
|---|--------------------|-----------------|
| pcfrfEastFED308_JUL04_fcpcéfEstCEF308.exe | Atlantic provinces | 95 254 |
| pcfrfQueFED308_JUL04_fcpcéfQuéCEF308.exe | Québec | 199 218 |

Les noms des fichiers de données

| | | |
|---|------------------------------------|---------|
| pcfrfOntFED308_JUL04_fcpcéfOntCEF308.exe | Ontario | 265 997 |
| pcfrfWestFED308_JUL04_fcpcéfOuestCEF308.exe | Prairie provinces, NWT, Nunavut | 122 362 |
| pcfrfBCFED308_JUL04_fcpcéfCBCEF308.exe | BC, Yukon | 113 394 |
| pcfrfNatFED308_JUL04_fcpcéfNatCEF308.exe | Canada | 796 225 |

5 Spécifications techniques

5.1 Spécifications des fichiers

La présente version du FCPCÉF est un fichier ASCII et ne comprend aucun logiciel ou instruction expliquant la façon d'utiliser le produit dans un Système d'information géographique (SIG) ou tout autre logiciel cartographique.

5.2 Clichés d'enregistrement et description des données

Clichés d'enregistrement

| Position | Taille | Genre ¹ | Description |
|----------|--------|--------------------|---|
| 1 | 6 | C | Code postal |
| 7 | 5 | N | Code de circonscription électorale fédérale |
| 12 | 56 | C | Nom de circonscription électorale fédérale – anglais |
| 68 | 56 | C | Nom de circonscription électorale fédérale - français |

1. Le symbole « N » qui paraît sous « Genre » a trait aux valeurs numériques tandis que « C » a trait tant aux caractères numériques qu'alphabétiques.

Code Postal

Le code postal est un code alphanumérique à six caractères établi et utilisé par la SCP pour le tri et distribution du courrier.

Les caractères alphanumériques prennent la forme ANA NAN, où « A » correspond à une lettre et « N » à un chiffre. Le premier caractère du code postal (attribué par ordre alphabétique d'est en ouest d'un bout à l'autre du Canada) correspond à la province ou au territoire, ou à une vaste région située entièrement dans une province.

Les trois premiers caractères correspondent à des régions précises et stables appelées régions de tri d'acheminement (RTA). On reconnaît les RTA rurales par la présence d'un zéro (0) en deuxième position du code de RTA.

Les trois derniers caractères correspondent à l'unité de distribution locale (UDL). Dans les régions urbaines, l'UDL peut correspondre à un petit secteur bien défini au sein d'une RTA, comme un côté d'îlot (côté de rue situé entre deux intersections consécutives formées par la rencontre de deux rues), un immeuble d'appartements ou de bureaux ou encore une entreprise ou un organisme qui reçoit beaucoup de courrier. Dans les régions rurales, l'UDL désigne une zone de service, c'est-à-dire la région desservie à partir d'un bureau de poste ou d'une succursale postale (par exemple, livraison rurale, poste restante ou boîte postale).

Code de circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Les limites légales et les descriptions des CÉF sont du ressort du Directeur général des élections et sont généralement révisées tous les dix ans d'après les résultats du recensement décennal. L'Ordonnance de représentation de 2003, fondée sur les données du recensement de 2001, constitue la dernière révision des limites des circonscriptions.

Annexe A Codes postaux par circonscription électorale fédérale

| PR/CÉF | Noms de Circonscription Électorale Fédérale | Nombre |
|--------|---|--------|
| 10001 | Avalon | 628 |
| 10002 | Bonavista - Gander - Grand Falls - Windsor | 841 |
| 10003 | Humber - St. Barbe - Baie Verte | 1587 |
| 10004 | Labrador | 369 |
| 10005 | Random - Burin - St. George's | 876 |
| 10006 | St. John's-Est | 3394 |
| 10007 | St. John's-Sud - Mount Pearl | 2571 |
| 11001 | Cardigan | 352 |
| 11002 | Charlottetown | 1689 |
| 11003 | Egmont | 998 |
| 11004 | Malpeque | 29 |
| 12001 | Cape Breton - Canso | 3211 |
| 12002 | Nova-Centre | 1269 |
| 12003 | Dartmouth - Cole Harbour | 3111 |
| 12004 | Halifax | 3499 |
| 12005 | Halifax-Ouest | 2188 |
| 12006 | Kings - Hants | 1475 |
| 12007 | Cumberland - Colchester - Musquodoboit Valley | 1857 |
| 12008 | Sackville - Eastern Shore | 1733 |
| 12009 | South Shore - St. Margaret's | 1079 |
| 12010 | Sydney - Victoria | 5121 |
| 12011 | Nova-Ouest | 693 |
| 13001 | Acadie - Bathurst | 4611 |
| 13002 | Beauséjour | 8069 |
| 13003 | Fredericton | 4416 |
| 13004 | Fundy Royal | 6561 |
| 13005 | Madawaska - Restigouche | 4206 |
| 13006 | Miramichi | 4919 |
| 13007 | Moncton - Riverview - Dieppe | 4457 |
| 13008 | Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest | 7684 |
| 13009 | Saint John | 4413 |
| 13010 | Tobique - Mactaquac | 7348 |
| 24001 | Abitibi - Témiscamingue | 2524 |
| 24002 | Ahuntsic | 2321 |
| 24003 | Alfred-Pellan | 3395 |
| 24004 | Argenteuil - Papineau - Mirabel | 1796 |
| 24005 | Beauce | 2487 |
| 24006 | Beauharnois - Salaberry | 2353 |
| 24007 | Beauport - Limoilou | 3672 |
| 24008 | Berthier - Maskinongé | 1810 |
| 24009 | Bourassa | 2173 |
| 24010 | Brome - Missisquoi | 2770 |
| 24011 | Brossard - La Prairie | 2639 |
| 24012 | Chambly - Borduas | 3313 |

| PR/CÉF | Noms de Circonscription Électorale Fédérale | Nombre |
|--------|--|--------|
| 24013 | Charlesbourg - Haute-Saint-Charles | 3537 |
| 24014 | Montmorency - Charlevoix - Haute-Côte-Nord | 1733 |
| 24015 | Châteauguay - Saint-Constant | 2559 |
| 24016 | Chicoutimi - Le Fjord | 3594 |
| 24017 | Compton - Stanstead | 1387 |
| 24018 | Drummond | 3613 |
| 24019 | Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine | 1403 |
| 24020 | Gatineau | 3362 |
| 24021 | Hochelaga | 2082 |
| 24022 | Honoré-Mercier | 2471 |
| 24023 | Hull - Aylmer | 3902 |
| 24024 | Jeanne-Le Ber | 2598 |
| 24025 | Joliette | 1455 |
| 24026 | Jonquière - Alma | 4532 |
| 24027 | Lac-Saint-Louis | 3869 |
| 24028 | La Pointe-de-l'Île | 2876 |
| 24029 | LaSalle - Îmard | 1769 |
| 24030 | Laurentides - Labelle | 1896 |
| 24031 | Laurier - Sainte-Marie | 2447 |
| 24032 | Laval | 2963 |
| 24033 | Laval - Les Îles | 2959 |
| 24034 | Lévis - Bellechasse | 2501 |
| 24035 | Longueuil - Pierre-Boucher | 2711 |
| 24036 | Lotbinière - Chutes-de-la-Chaudière | 2084 |
| 24037 | Louis-Hébert | 3650 |
| 24038 | Louis-Saint-Laurent | 3242 |
| 24039 | Manicouagan | 2208 |
| 24040 | Marc-Aurèle-Fortin | 3571 |
| 24041 | Haute-Gaspésie - La Mitis - Matane - Matapédia | 2213 |
| 24042 | Mégantic - L'Îrable | 3037 |
| 24043 | Montcalm | 2201 |
| 24044 | Mont-Royal | 2393 |
| 24045 | Notre-Dame-de-Grâce - Lachine | 2925 |
| 24046 | Abitibi - Baie-James - Nunavik - Eeyou | 1454 |
| 24047 | Outremont | 1492 |
| 24048 | Papineau | 1749 |
| 24049 | Pierrefonds - Dollard | 2739 |
| 24050 | Pontiac | 2436 |
| 24051 | Portneuf - Jacques-Cartier | 1910 |
| 24052 | Québec | 4130 |
| 24053 | Repentigny | 3813 |
| 24054 | Bas-Richelieu - Nicolet - Bécancour | 2944 |
| 24055 | Richmond - Arthabaska | 2930 |
| 24056 | Rimouski-Neigette - Témiscouata - Les Basques | 1949 |
| 24057 | Rivière-des-Mille-Îles | 2478 |
| 24058 | Montmagny - L'Islet - Kamouraska - Rivière-du-Loup | 1629 |
| 24059 | Rivière-du-Nord | 3261 |
| 24060 | Roberval - Lac-Saint-Jean | 2767 |

| PR/CÉF | Noms de Circonscription Électorale Fédérale | Nombre |
|--------|---|--------|
| 24061 | Rosemont - La Petite-Patrie | 1775 |
| 24062 | Saint-Bruno - Saint-Hubert | 2961 |
| 24063 | Saint-Hyacinthe - Bagot | 2406 |
| 24064 | Saint-Jean | 2808 |
| 24065 | Saint-Lambert | 2821 |
| 24066 | Saint-Laurent - Cartierville | 2578 |
| 24067 | Saint-Léonard - Saint-Michel | 1873 |
| 24068 | Saint-Maurice - Champlain | 4016 |
| 24069 | Shefford | 2168 |
| 24070 | Sherbrooke | 3500 |
| 24071 | Terrebonne - Blainville | 2457 |
| 24072 | Trois-Rivières | 4251 |
| 24073 | Vaudreuil-Soulanges | 2109 |
| 24074 | Verchères - Les Patriotes | 1426 |
| 24075 | Westmount - Ville-Marie | 3411 |
| 35001 | Ajax - Pickering | 2370 |
| 35002 | Algoma - Manitoulin - Kapuskasing | 1031 |
| 35003 | Ancaster - Dundas - Flamborough - Westdale | 267 |
| 35004 | Barrie | 2794 |
| 35005 | Beaches - East York | 2292 |
| 35006 | Bramalea - Gore - Malton | 2515 |
| 35007 | Brampton - Springdale | 1906 |
| 35008 | Brampton-Ouest | 2425 |
| 35009 | Brant | 4192 |
| 35010 | Burlington | 3890 |
| 35011 | Cambridge | 3689 |
| 35012 | Carleton - Mississippi Mills | 1868 |
| 35013 | Chatham-Kent - Essex | 2484 |
| 35014 | Durham | 1712 |
| 35015 | Davenport | 1706 |
| 35016 | Don Valley-Est | 1652 |
| 35017 | Don Valley-Ouest | 2602 |
| 35018 | Dufferin - Caledon | 1359 |
| 35019 | Eglinton - Lawrence | 2410 |
| 35020 | Elgin - Middlesex - London | 2626 |
| 35021 | Essex | 2408 |
| 35022 | Etobicoke-Centre | 2899 |
| 35023 | Etobicoke - Lakeshore | 3391 |
| 35024 | Etobicoke-Nord | 1909 |
| 35025 | Glengarry - Prescott - Russell | 1003 |
| 35026 | Bruce - Grey - Owen Sound | 1710 |
| 35027 | Guelph | 3481 |
| 35028 | Haldimand - Norfolk | 1846 |
| 35029 | Haliburton - Kawartha Lakes - Brock | 977 |
| 35030 | Halton | 2382 |
| 35031 | Hamilton-Centre | 3880 |
| 35032 | Hamilton-Est - Stoney Creek | 3777 |
| 35033 | Hamilton Mountain | 3456 |

| PR/CÉF | Noms de Circonscription Électorale Fédérale | Nombre |
|--------|---|--------|
| 35034 | Huron - Bruce | 1005 |
| 35035 | Kenora | 1119 |
| 35036 | Kingston et les Îles | 3698 |
| 35037 | Kitchener-Centre | 3142 |
| 35038 | Kitchener - Wilmot - Wellesley - Woolwich | 2276 |
| 35039 | Kitchener - Waterloo | 3626 |
| 35040 | Lanark - Frontenac - Lennox and Addington | 2660 |
| 35041 | Leeds - Grenville | 1536 |
| 35042 | London - Fanshawe | 2518 |
| 35043 | London-Centre-Nord | 3719 |
| 35044 | London-Ouest | 2979 |
| 35045 | Markham - Unionville | 2678 |
| 35046 | Lambton - Kent - Middlesex | 1482 |
| 35047 | Mississauga - Brampton-Sud | 2654 |
| 35048 | Mississauga-Est - Cooksville | 1677 |
| 35049 | Mississauga - Erindale | 2152 |
| 35050 | Mississauga-Sud | 3129 |
| 35051 | Mississauga - Streetsville | 1995 |
| 35052 | Nepean - Carleton | 2469 |
| 35053 | Newmarket - Aurora | 2714 |
| 35054 | Niagara Falls | 4300 |
| 35055 | Niagara-Ouest - Glanbrook | 1421 |
| 35056 | Nickel Belt | 1129 |
| 35057 | Nipissing - Timiskaming | 2201 |
| 35058 | Northumberland - Quinte West | 2503 |
| 35059 | Oak Ridges - Markham | 2487 |
| 35060 | Oakville | 3872 |
| 35061 | Oshawa | 3407 |
| 35062 | Ottawa-Centre | 4127 |
| 35063 | Ottawa - Orléans | 2635 |
| 35064 | Ottawa-Sud | 3341 |
| 35065 | Ottawa - Vanier | 3244 |
| 35066 | Ottawa-Ouest - Nepean | 3073 |
| 35067 | Oxford | 2959 |
| 35068 | Parkdale - High Park | 1747 |
| 35069 | Parry Sound - Muskoka | 1078 |
| 35070 | Perth - Wellington | 1882 |
| 35071 | Peterborough | 3008 |
| 35072 | Pickering - Scarborough-Est | 2217 |
| 35073 | Prince Edward - Hastings | 1669 |
| 35074 | Renfrew - Nipissing - Pembroke | 2945 |
| 35075 | Richmond Hill | 2418 |
| 35076 | St. Catharines | 4445 |
| 35077 | St. Paul's | 2254 |
| 35078 | Sarnia - Lambton | 2844 |
| 35079 | Sault Ste. Marie | 2927 |
| 35080 | Scarborough - Agincourt | 1695 |
| 35081 | Scarborough-Centre | 2048 |

| PR/CÉF | Noms de Circonscription Électorale Fédérale | Nombre |
|--------|---|--------|
| 35082 | Scarborough - Guildwood | 1796 |
| 35083 | Scarborough - Rouge River | 1839 |
| 35084 | Scarborough-Sud-Ouest | 2189 |
| 35085 | Simcoe - Grey | 1038 |
| 35086 | Simcoe-Nord | 2264 |
| 35087 | Stormont - Dundas - South Glengarry | 2152 |
| 35088 | Sudbury | 3175 |
| 35089 | Thornhill | 2995 |
| 35090 | Thunder Bay - Rainy River | 2594 |
| 35091 | Thunder Bay - Superior-Nord | 2491 |
| 35092 | Timmins - Baie James | 1920 |
| 35093 | Toronto-Centre | 2642 |
| 35094 | Toronto - Danforth | 2161 |
| 35095 | Trinity - Spadina | 2642 |
| 35096 | Vaughan | 2441 |
| 35097 | Welland | 4379 |
| 35098 | Wellington - Halton Hills | 1855 |
| 35099 | Whitby - Oshawa | 3321 |
| 35100 | Willowdale | 2460 |
| 35101 | Windsor - Tecumseh | 3279 |
| 35102 | Windsor-Ouest | 4286 |
| 35103 | York-Centre | 2339 |
| 35104 | York - Simcoe | 1803 |
| 35105 | York-Sud - Weston | 2147 |
| 35106 | York-Ouest | 1354 |
| 46001 | Brandon - Souris | 2097 |
| 46002 | Charleswood - St. James - Assiniboia | 2200 |
| 46003 | Churchill | 738 |
| 46004 | Dauphin - Swan River - Marquette | 709 |
| 46005 | Elmwood - Transcona | 2220 |
| 46006 | Kildonan - St. Paul | 1996 |
| 46007 | Portage - Lisgar | 1273 |
| 46008 | Provencher | 441 |
| 46009 | Saint-Boniface | 2413 |
| 46010 | Selkirk - Interlake | 856 |
| 46011 | Winnipeg-Centre | 2822 |
| 46012 | Winnipeg-Nord | 2143 |
| 46013 | Winnipeg-Sud | 1804 |
| 46014 | Winnipeg-Centre-Sud | 2165 |
| 47001 | Battlefords - Lloydminster | 1111 |
| 47002 | Blackstrap | 1736 |
| 47003 | Desnethé - Missinippi - Rivière Churchill | 271 |
| 47004 | Cypress Hills - Grasslands | 1053 |
| 47005 | Palliser | 2726 |
| 47006 | Prince Albert | 1481 |
| 47007 | Regina - Lumsden - Lake Centre | 1767 |
| 47008 | Regina - Qu'Appelle | 1791 |
| 47009 | Saskatoon - Humboldt | 1495 |

| PR/CÉF | Noms de Circonscription Électorale Fédérale | Nombre |
|--------|---|--------|
| 47010 | Saskatoon - Rosetown - Biggar | 1907 |
| 47011 | Saskatoon - Wanuskewin | 1610 |
| 47012 | Souris - Moose Mountain | 1186 |
| 47013 | Wascana | 2649 |
| 47014 | Yorkton - Melville | 820 |
| 48001 | Fort McMurray - Athabasca | 1283 |
| 48002 | Calgary-Est | 3676 |
| 48003 | Calgary-Centre-Nord | 4325 |
| 48004 | Calgary-Nord-Est | 2483 |
| 48005 | Calgary - Nose Hill | 2017 |
| 48006 | Calgary-Centre | 4783 |
| 48007 | Calgary-Sud-Est | 2666 |
| 48008 | Calgary-Sud-Ouest | 2667 |
| 48009 | Calgary-Ouest | 3050 |
| 48010 | Crowfoot | 1293 |
| 48011 | Edmonton - Mill Woods - Beaumont | 2615 |
| 48012 | Edmonton-Centre | 5327 |
| 48013 | Edmonton-Est | 4629 |
| 48014 | Edmonton - Leduc | 3164 |
| 48015 | Edmonton - St. Albert | 3457 |
| 48016 | Edmonton - Sherwood Park | 3336 |
| 48017 | Edmonton - Spruce Grove | 2794 |
| 48018 | Edmonton - Strathcona | 4647 |
| 48019 | Lethbridge | 3509 |
| 48020 | Macleod | 879 |
| 48021 | Medicine Hat | 2833 |
| 48022 | Peace River | 1962 |
| 48023 | Red Deer | 2672 |
| 48024 | Vegreville - Wainwright | 1475 |
| 48025 | Battle River | 1005 |
| 48026 | Wetaskiwin | 1242 |
| 48027 | Wild Rose | 1722 |
| 48028 | Yellowhead | 840 |
| 59001 | Abbotsford | 2864 |
| 59002 | Burnaby - Douglas | 3426 |
| 59003 | Burnaby - New Westminster | 3046 |
| 59004 | Cariboo - Prince George | 3887 |
| 59005 | Chilliwack - Fraser Canyon | 1978 |
| 59006 | Delta - Richmond-Est | 3466 |
| 59007 | Pitt Meadows - Maple Ridge - Mission | 3503 |
| 59008 | Esquimalt - Juan de Fuca | 3407 |
| 59009 | Fleetwood - Port Kells | 2548 |
| 59010 | Kamloops - Thompson - Cariboo | 2919 |
| 59011 | Kelowna - Lake Country | 3935 |
| 59012 | Kootenay - Columbia | 1520 |
| 59013 | Langley | 3067 |
| 59014 | Nanaimo - Alberni | 3440 |
| 59015 | Nanaimo - Cowichan | 2931 |

| PR/CÉF | Noms de Circonscription Électorale Fédérale | Nombre |
|--------|--|--------|
| 59016 | Newton - Delta-Nord | 3090 |
| 59017 | New Westminster - Coquitlam | 3817 |
| 59018 | Okanagan - Shuswap | 2694 |
| 59019 | North Vancouver | 4003 |
| 59020 | Okanagan - Coquihalla | 2269 |
| 59021 | Port Moody - Westwood - Port Coquitlam | 2626 |
| 59022 | Prince George - Peace River | 3341 |
| 59023 | Richmond | 2456 |
| 59024 | Saanich - Gulf Islands | 3965 |
| 59025 | Skeena - Bulkley Valley | 1768 |
| 59026 | Colombie-Britannique-Southern Interior | 2397 |
| 59027 | Surrey-Sud - White Rock - Cloverdale | 3327 |
| 59028 | Surrey-Nord | 3351 |
| 59029 | Vancouver-Centre | 2914 |
| 59030 | Vancouver-Est | 3296 |
| 59031 | Île de Vancouver-Nord | 3144 |
| 59032 | Vancouver Kingsway | 3207 |
| 59033 | Vancouver Quadra | 4087 |
| 59034 | Vancouver-Sud | 3050 |
| 59035 | Victoria | 4666 |
| 59036 | West Vancouver - Sunshine Coast - Sea to Sky Country | 3058 |
| 60001 | Yukon | 931 |
| 61001 | Western Arctic | 501 |
| 62001 | Nunavut | 30 |

Annexe B Convention des noms utilisés pour les fichiers de données

La convention des noms utilisés pour les fichiers de données du FCPCÉF est bilingue et pour tenir compte de la date de référence du dernier fichier utilisé pour la diffusion, provenant de la SCP.

Structure des noms de fichier

type de données / région / CÉF / date de référence du fichier de SCP / traduction française

| | |
|--|--|
| <i>type de données</i> | pcfrf |
| <i>région</i> | abréviation du nom de région |
| <i>CÉF</i> | indicateur de CÉF |
| <i>date de référence du fichier de SCP</i> | date de référence du dernier fichier utilisé de la SCP |

Les fichiers de données pour cette diffusion sont les suivants :

Fichier national

pcfrfNatFED308_DEC03_fcpcéfNatCEF308.exe

Fichiers Provinciaux

pcfrfEastFED308_DEC03_fcpcéfEstCEF308.exe

pcfrfQueFED308_DEC03_fcpcéfQuéCEF308.exe

pcfrfOntFED308_DEC03_fcpcéfOntCEF308.exe

pcfrfWestFED308_DEC03_fcpcéfOuestCEF308.exe

pcfrfBCFED308_DEC03_fcpcéfCBCEF308.exe

Annexe C Références

- McNiven, C., H. Puderer et D. Janes. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-2. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- McNiven, C. et H. Puderer. 2000. *Délimitation au Nord canadien : un examen de la relation nord-sud au Canada*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-3. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Mendelson, R. 2001. *Les structures géographiques comme variables de recensement : se servir de la géographie pour analyser les phénomènes sociaux et économiques*. Série de documents de travail no. 2001-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Murphy, P. 2003. *Délimitation provisoire des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement de 2006*. Série de documents de travail de la géographie No 2003-002. Geography Division. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Puderer, H. 2000. *Présentation de l'aire de diffusion pour le Recensement de 2001 : une mise à jour*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-4. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Rambeau, S. et K. Todd. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) accompagnées de données du recensement*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2000. « Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie. » Approuvée le 31 mars 2000. *Manuel des politiques*. Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform_f.htm
- . 2002a. *Dictionnaire du recensement de 2001*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-378-XPf). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002b. *Le recensement de 2001 en bref*. Recensement de 2001 de Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-379-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002c. *Chiffres de population et des logements*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 93-360-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

- . 2002d. *Classification géographique type. Volume I*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-571-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002e. *Classification géographique type. Volume II*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-572-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Weiss, C. et A. Akuoko-Asibey. 1998. *Tests automatisés de la superficie des terres pour le recensement de 2001: résultats préliminaires obtenus en utilisant les fichiers numériques cartographiques de 1996*. Série de documents de travail de la géographie no. 1998-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

Annexe D Produits et services de la Géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le recensement de 2001. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

1. Cartes de référence

Les cartes de référence indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Elles affichent les limites, les noms et les codes des régions géographiques normalisées ainsi que les principaux traits culturels et physiques, comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs. Plus de 5 600 cartes de référence sont disponibles pour le recensement de 2001. Compte tenu des diverses tailles des régions géographiques, différentes échelles et couvertures de carte sont requises pour montrer le niveau de détail approprié. On trouvera ci-dessous la description de chaque série de cartes.

Cartes de référence nationales

92F0172XCB Cartes de référence – ensemble complet, recensement de 2001

92F0144XIB Divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions économiques et divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, 2001

92F0144XIB Classification des secteurs statistiques, subdivisions de recensement, 2001

92F0152XPF Carte de référence des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)¹

92F0149XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement

La série de cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement couvre la totalité du Canada, selon la province et le territoire. Les cartes montrent les limites, les noms et les codes des divisions de recensement (par exemple les comtés et les districts régionaux) et des subdivisions de recensement (par exemple les villes, les villages, les autres entités municipales, les cantons et les réserves indiennes). Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. La série comprend 22 cartes. Les échelles des cartes vont de 1/310 000 à 1/3 500 000.

92F0145XPB Cartes de référence des secteurs de recensement, selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement

La série de cartes de référence des secteurs de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes montrent les limites et les noms des secteurs de recensement et des subdivisions de recensement ainsi que les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales des RMR ou des AR. Elles comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants. La série comprend 85 cartes, et une, deux, trois ou quatre d'entre elles couvrent chaque RMR ou AR. Elles sont produites à une échelle allant de 1/25 000 à 1/2 000 000 et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

1. Les questions au sujet des cartes des circonscriptions électorales fédérales peuvent être envoyées à Elections Canada (www.elections.ca ou 1 800-463-6868).

92F0146XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon le secteur de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon le secteur de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chacune des cartes de la série couvre un secteur de recensement (SR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celui-ci. La carte montre également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ainsi que des réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles (par exemple les rivières, les lacs et les voies ferrées) en arrière-plan.

La série comprend environ 4 800 cartes, soit en général une carte par secteur de recensement. Chaque carte mesure approximativement 27 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po).

92F0147XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement couvre les petites agglomérations de recensement qui ne sont pas comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chaque carte de la série couvre une agglomération de recensement (AR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. La carte montre aussi les limites des subdivisions de recensement (municipalités) ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

La série comprend environ 100 cartes, soit en général une carte par agglomération de recensement. L'échelle et la taille des cartes varient, et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

92F0148XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon la division de recensement pour les régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon la division de recensement couvre les régions situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Chaque carte de la série couvre une division de recensement (DR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. Elle montre aussi les limites des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

2. Produits de données géographiques

Les produits de données géographiques contiennent les chiffres de population et des logements du recensement de 2001.

93-360-XPB Tableaux nationaux d'ensemble – Recensement de 2001

Les tableaux nationaux d'ensemble donnent les chiffres de population et des logements d'après le recensement du Canada de 2001. Les niveaux de géographie sont le Canada, les provinces et les territoires ainsi que d'autres régions géographiques, dont les subdivisions de recensement (municipalités), les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de

recensement. Les tableaux indiquent le taux de variation de la population et des logements entre 1996 et 2001 pour certains découpages géographiques. On trouve aussi des données sur la superficie des terres et la densité de la population. Les limites géographiques étaient en vigueur au 1er janvier 2001.

92F0150XCB GéoSuite, Recensement de 2001

GéoSuite est un outil d'extraction de données, de recherche et de production de totalisations offert sur un disque compact qui contient le logiciel et les données. Il permet aux utilisateurs d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer les codes et les noms des régions ainsi que les chiffres de population et des logements. GéoSuite comprend la liste des cartes de référence des aires de diffusion (AD), ce qui facilite la recherche des cartes de référence des aires de diffusion appropriées.

3. Produits d'information spatiale

L'information spatiale présente le profil et l'emplacement des traits géographiques. Les limites, les réseaux routiers et les autres traits des régions géographiques normalisées sont offerts en format numérique permettant la cartographie et les applications du Système d'information géographique (SIG). Ces produits comprennent les Fichiers des limites cartographiques (FLC), les Fichiers du réseau routier (FRR) et les Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR).

Fichiers des limites cartographiques, Recensement de 2001

Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien et les lacs intérieurs de grande étendue, le tout étant intégré en une seule couche. La deuxième édition (diffusé le 8 octobre 2002), a généralisé l'hydrographie en retirant les petits lacs du fichier afin de réduire le bruit. On a enlevé les fleuves se jetant dans les océans, puis on a extrait l'hydrographie intérieure (rivière à traits doubles et polygones de lac) pour créer l'hydrographie supplémentaire. Les coordonnées sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83). Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) de 2001 remplacent les Fichiers numériques cartographiques (FNC) qui ont été produits au recensement de 1996. Un guide de référence est inclus (92F0171GIF).

Les Fichiers des limites cartographiques peuvent être utilisés conjointement avec les données du Recensement de la population, les données du Recensement de l'agriculture et d'autres données de Statistique Canada aux fins d'analyse des données et de cartographie thématique (avec un logiciel approprié). Les codes géographiques permettent de coupler les données statistiques et les limites des régions géographiques. Les FLC permettent aussi à l'utilisateur de créer de nouvelles régions géographiques en agrégeant des régions géographiques normalisées et de manipuler les données à l'aide du logiciel qu'il utilise. Sur le plan de la précision de localisation, les FLC sont compatibles avec les Fichiers du réseau routier et les Fichiers schématiques du réseau routier, lesquels peuvent fournir des renseignements géographiques supplémentaires pour les applications cartographiques.

92F0160XCF Fichier des limites cartographiques des provinces et des territoires

92F0163XCF Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

92F0194XCF Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003)

92F0161XCF Fichiers des limites cartographiques des divisions de recensement et des régions économiques

92F0167XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées

92F0162XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement
92F0165XCF Fichier des limites cartographiques des localités désignées
92F0166XCF Fichier des limites cartographiques des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement
92F0168XCF Fichiers des limites cartographiques des secteurs de recensement
92F0164XCF Fichier des limites cartographiques des régions urbaines
92F0169XCF Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion

92F0159XCF Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population, recensement de 2001

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population contient l'écoumène de population généralisé fondé sur les données du recensement de 2001 relatives à la densité de la population et compte au moins un polygone d'écoumène pour chaque division de recensement (DR). Il peut être utilisé pour produire ces cartes thématiques statistiques à petite échelle.

Pour le recensement de 2001, l'écoumène de population comprend les îlots dont la densité de population est d'au moins 0,4 habitant au kilomètre carré (soit environ un habitant au mille carré). Afin d'assurer une meilleure visibilité sur les cartes thématiques à petite échelle au niveau de division de recensement, les polygones détaillés de l'écoumène sont généralisés, et les petites zones de représentation d'écoumène qui ne sont pas contiguës sont agrégées. Chaque division de recensement (DR) compte au moins une zone d'écoumène. Lorsqu'on utilise les limites de l'écoumène pour la production de cartes de répartition par points et de cartes choroplèthes, on obtient une représentation plus exacte de la répartition spatiale des données dans les régions géographiques normalisées.

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il est disponible gratuitement sur Internet ou est offert sur CD-ROM. Ce fichier n'est pas un fichier des limites cartographiques. Il est offert avec son propre guide de référence.

92F0170XCF Fichier des limites des régions de tri d'acheminement

Le Fichier des limites cartographiques des régions de tri d'acheminement (RTA) contient les limites d'environ 1 500 régions de tri d'acheminement qui ont été établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 2001. Après analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (dans la plupart des cas, il s'agit de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement.

92F0157XCF Fichiers du réseau routier Recensement de 2001

Les Fichiers du réseau routier (FRR) contiennent une couche de données sur le réseau routier de l'ensemble du pays et une couche indiquant les limites provinciales et territoriales. La couche du réseau routier comprend les routes, les noms de routes et les tranches d'adresses (attributs d'arcs) ainsi que les codes géographiques identifiant les îlots, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement / agglomérations de recensement, et les provinces / territoires (attributs de polygones). Les tranches d'adresses sont indiquées principalement pour les grands centres urbains du Canada. La couche des limites provinciales et territoriales comprend des données hydrographiques (littoral canadien et lacs intérieurs de grande étendue) ainsi que les limites et les codes géographiques. Les coordonnées numériques sont exprimées en

degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).

Des Fichiers du réseau routier sont offerts pour le Canada, pour chaque province et territoire ainsi que par région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) divisée en secteurs de recensement.

92F0158XCF Fichier schématique du réseau routier, Recensement de 2001

Le Fichier schématique du réseau routier (FSRR) contient certaines routes (avec leur nom mais sans les adresses) tirées des Fichiers du réseau routier (no 92F0157XCF au catalogue). Les routes incluses sont classées selon quatre niveaux de détail qui conviennent à la cartographie à petite et à moyenne échelles. Le FSRR peut fournir certains traits cartographiques de référence pour la production de cartes thématiques à l'aide des Fichiers des limites cartographiques. La précision de localisation du FSRR ne permet pas des applications telles que le cadastre, l'arpentage et l'ingénierie. Le FSRR ne comprend pas l'hydrographie.

Les Fichiers schématiques du réseau routier sont offerts pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) divisées en secteurs de recensement.

92F0177XCF Fichier numérique des limites des îlots

Les fichiers numériques des limites des îlots contiennent les limites officielles en vigueur pour le recensement de 2001 et, de ce fait, se prolongent souvent en lignes droites dans les masses d'eau. Les fichiers numériques des limites permettent de créer des cartes et d'effectuer diverses analyses géographiques à l'aide du système d'information géographique (SIG) ou d'autres logiciels de cartographie. Les fichiers peuvent ne pas convenir à des fins de cartographie ou de représentation des limites lorsqu'il est nécessaire que le littoral soit représenté.

4. Produits des attributs d'information

Les produits des attributs d'information comprennent : le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) et le Fichier des codes postaux par circonscription électorales fédérales (FCPCÉF).

92F0153XCF Fichier de conversion des codes postaux

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques du recensement de 2001 normalisées (telles que les aires de diffusion, les municipalités, les secteurs de recensement, et ainsi de suite). Il fournit également les coordonnées x, y (latitude et longitude) pour un point qui représente l'emplacement approximatif de la région définie par le code postal afin de permettre des applications cartographiques.

Le FCCP est offert sous forme d'ensemble pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et certaines agglomérations de recensement (AR). Un guide de référence est inclus.

92F0153UCF Fichier de conversion des codes postaux – mise à jour

Le FCCP est mis à jour avec de nouveaux codes postaux tous les semestres et est disponible en janvier et en juillet. Les clients doivent acheter le FCCP au prix initial, et les mises à jour ultérieures sont offertes à un prix de mise à jour ou d'abonnement. Le prix de mise à jour est un tarif uniforme qui, dans la plupart des cas, est beaucoup moins élevé que le prix initial. Un rabais additionnel de 25 % sur les mises à jour est offert aux abonnés. Pour bénéficier des avantages de

l'abonnement, le client devra déboursier au préalable le coût d'un fichier mis à jour par année, et ce jusqu'à ce que le FCCP représentant la géographie du recensement de 2006 soit diffusé.

Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standards pour le Canada ainsi que les provinces et les territoires. Un guide de référence est inclus.

92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

Le fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation électorale de 1996). Une circonscription électorale fédérale est une division territoriale élisant un député à la Chambre des communes.

Le FCPCÉF est un outil conçu pour être utilisé avec les fichiers administratifs contenant les codes postaux. En utilisant les codes postaux comme un lien, les données des fichiers administratifs peuvent être organisés ou totalisés par circonscription électorale fédérale. Ce fichier permet de lier plus de 680 000 codes postaux aux 301 circonscriptions électorales fédérales.

Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions. Un guide de référence est inclus.

92F0028UDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) – Mise à jour

Des mises à jour biannuelles du Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet fournissent les nouveaux codes postaux de janvier de la même année. Les mises à jour en janvier fournissent les nouveaux codes postaux de juillet de l'année précédente. Un guide de référence est inclus. Les clients qui achètent le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (92F0028XDB) au prix initial peuvent acheter les mises à jour ultérieures (92F0028UDB) au tarif de mise à jour (voir le tableau 11).

Les mises à jour du FCPCÉF sont offertes sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions.

92F0193XCB Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003)

Le fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation électorale de 2003). Une circonscription électorale fédérale est une division territoriale élisant un député à la Chambre des communes.

Le FCPCÉF est un outil conçu pour être utilisé avec les fichiers administratifs contenant les codes postaux. En utilisant les codes postaux comme un lien, les données des fichiers administratifs peuvent être organisés ou totalisés par circonscription électorale fédérale. Ce fichier permet de lier 785 668 codes postaux aux 308 circonscriptions électorales fédérales.

Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions. Un guide de référence est inclus.

92F0193UCB Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003) – Mise à jour

Des mises à jour biannuelles du Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF) sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet représentent les nouveaux codes postaux de juillet 2004. Un guide de référence est inclus. Les clients qui achètent le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF) (92F0193GIF) au prix initial peuvent acheter les mises à jour ultérieures (92F0193UDB) au tarif de mise à jour.

Les mises à jour du FCPCÉF sont offertes sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions.

5. Services géographiques

Divers services sont offerts, y compris des services de cartographie personnalisée, des services de création de régions personnalisées (service de géocodage) et l'établissement de produits géographiques personnalisés.

97C0006 Service géographique personnalisé

Si les produits réguliers ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, celui-ci il peut faire une demande spéciale pour obtenir des produits géographiques non normalisés. Par exemple, il est possible de produire un ensemble différent de fichiers géographiques, d'extraire des données spéciales de même que manipuler ou fusionner l'un ou l'autre des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, d'attributs, des limites et du réseau routier). Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

97C0005 Service de géocodage (création d'aires personnalisées)

Le service de géocodage permet aux utilisateurs de définir les régions géographiques qu'ils souhaitent étudier (régions définies par l'utilisateur ou agrégation de régions géographiques du recensement normalisées) pour obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques personnalisés sont élaborés à partir d'une agrégation d'îlots ou de côtés d'îlot, au besoin, dans les régions comprises dans le fichier du réseau routier. Les données de la région personnalisée ainsi créée sont transmises aux responsables du recensement pour que des totalisations soient établies. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

97C0007 Cartes géographiques personnalisées

Des cartes thématiques et autres peuvent être produites pour répondre précisément aux besoins des clients. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de détails.

Annexe E Entente de licence d'utilisation finale

DROIT D'AUTEUR

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «le titulaire de la licence») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente. Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s).

CONDITIONS D'UTILISATION

1. Tous les avis de droit d'auteur et de propriété et les conditions d'utilisation liés à ce produit de données doivent être communiqués à tous les utilisateurs de ce produit de données.
2. L'organisme titulaire de la licence ne doit pas transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plus de trois (3) utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.
3. Le titulaire de la licence ne doit louer, donner à bail, prêter, accorder en vertu d'une sous-licence, ni transférer ou vendre aucune partie du produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente à quelque personne à l'extérieur de l'organisme titulaire de la licence ou à quelque autre organisme.
4. Le titulaire de la licence ne doit ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit les logiciels qui font partie de ce produit de données.
5. Le titulaire de la licence ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit de données ou tout autre service de données à des fins de diffusion ou de mise en marché.
6. Le titulaire de la licence a droit de faire un usage raisonnable du contenu de ce produit de données uniquement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans de tels documents. Dans tous ces cas, la source des données doit être citée dans tous les documents et toutes les communications au moyen de la mention suivante qui doit figurer au bas de chaque tableau et graphique:
7. Source (ou «Adapté de», s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue du produit, et date de référence du produit.
8. Le titulaire de la licence devra obtenir la permission de Statistique Canada avant de publier une quantité importante de données extraites du produit de données sous quelque format que ce soit.
9. Toute violation de la présente entente la rend nulle et sans effet. La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si le titulaire de la licence ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, le titulaire de la licence doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

GARANTIES ET DÉSISTEMENTS

Le produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

ACCEPTATION DES CONDITIONS

Il *VOUS INCOMBE* de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente. Toute atteinte aux droits de Statistique Canada peut entraîner une procédure judiciaire.

TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉES ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

Services d'octroi de licences
Division du marketing, Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats, 9^{ième} étage, section A
Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada
Courriel : licensing@statcan.ca
Téléphone : (613) 951-1122
Télécopieur : (613) 951-1134

© Statistique Canada, 2005